



SDIF DE BOBIGNY : MANQUE DE PERSONNELS, 1800 E-CONTACTS EN ATTENTE,... LE CADASTRE EN ROUE-LIBRE

Les agents du SDIF 93 réunis tiennent à exprimer la dégradation de leurs conditions de travail suite au manque d'effectifs dans leur service.

En 2022, c'est encore un emploi supplémentaire d'agent C qui est supprimé alors que les retards explosent.

Actuellement, ce sont 1 800 e-contacts qui sont en attente dans le service sans que cela n'alerte personne.

En parallèle, confronté à un turn over extrêmement important tous les ans sur le service, les agents n'ont plus le temps de former tous les nouveaux stagiaires. On constate qu'en plus la plupart n'ont pas eu accès aux formations professionnelles cadastre qui auraient pu leur permettre de prendre en charge pleinement leurs nouvelles missions.

La dégradation des conditions de travail du SPF 93 fusionné en 2021 commence à impacter le SDIF qui se retrouve avec des listings d'erreurs insurmontables sans que des solutions soient apportés aux agents en cas d'anomalies, la situation étant toujours extrêmement compliquée au sein du SPF. A titre d'exemple, les ventes sont passées sans que les EDD soient publiées, obligeant les agents du SDIF à faire des recherches et à les saisir par elles-mêmes.

En parallèle, les agents du SDIF ont dû supporter un accroissement de leur charge de travail avec le transfert des exonérations de taxes foncières auparavant gérées par les SIP. Le système mis en place entre le SDIF et les SIP est là aussi chronophage pour les deux services comme pour les usagers : les agents des SIP doivent effectuer un visa avant de transférer les dossiers, revérifiés par les agents du SDIF et qui doivent ensuite revenir vers les SIP (s'ils arrivent à les contacter) en cas d'erreur.

Les agents sont aussi informés de nouveaux transferts de missions, avec l'arrivée des taxes d'urbanismes qui seraient liquidées au sein du service foncier alors qu'elles étaient auparavant traitées par la DDE et alors qu'on leur supprime un emploi supplémentaire !

**Cette situation est inacceptable, pour les agents qui sont submergés
comme pour les usagers !**

Les agents du SDIF 93 exigent :

- * Le retrait immédiat de la suppression de poste décidée pour 2022 et l'affectation d'agents fonctionnaires statutaires en nombre suffisant afin que nous puissions accomplir toutes nos missions !**
- * L'arrêt du traitement des exonérations de taxe foncière au sein du SDIF et le retour de celles-ci au sein des SIP afin d'éviter de faire perdre du temps à tous les services !**
 - * Le retrait du projet de transfert des taxes d'urbanisme sur notre service !**
 - * Qu'un accord soit trouvé avec le SPF 93 pour le traitement des anomalies**
- * L'accès à la formation cadastre pour tous les agents du service afin qu'ils puissent prendre en charge leurs missions**

[illegible]